

**Gwenaëlle Floc'h, Marie-Hélène Koenig,
Olivier Las Vergnas**

Cité des sciences et de l'industrie

LA CITÉ DES MÉTIERS

UN NOUVEL ESPACE DE LA CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE

DÉPUIS son ouverture en mars 1986, la Cité des sciences et de l'industrie (CSI) a développé progressivement une offre autour des métiers et de la vie professionnelle en complément de ses actions de loisir culturel et de soutien à l'éducation initiale. Des espaces spécialisés comme le *Passage des métiers* avec la participation de l'ANPE¹ et du CIO-Interjeunes² et, dans la médiathèque, les didacthèques, ont vu le jour. Des ressources documentaires utiles à la vie professionnelle ont été mises à disposition du public dans la médiathèque. Des expositions *Métiers dans Explora*, l'exposition permanente de la CSI, ont été programmées. Des actions de formation et d'information, forums, congrès et colloques ont complété cet ensemble.

Les missions de la médiathèque

La médiathèque est une bibliothèque multimédia publique, qui participe, aux termes de sa charte, « à l'ambition de la Cité tout entière qui est de familiariser un vaste public avec les sciences, les techniques et l'industrie et de donner à tous ceux qui n'ont pas été nécessairement initiés à ces questions l'occasion, le goût et les moyens de s'y intéresser, de partager "le plaisir de comprendre", de mieux exercer leur rôle de citoyen dans une société où la plupart des enjeux ont une forte composante scientifique et technique ». La vocation de la médiathèque épouse celle de la Cité des sciences et de l'industrie, et se situe au carrefour de trois logiques : la logique culturelle, la logique éducative et la logique formative. Elle propose à un large public des collections multimédias (imprimés, audiovisuels, didacticiels) sur les thèmes des sciences et des techniques. L'un de ses fonds en particu-

lier (intitulé « Travail Industrie ») se destine aux professionnels, qu'ils soient de l'industrie, du commerce, des services ou de l'artisanat. Ils peuvent y trouver des informations sur les produits, les technologies et les innovations, les normes et les réglementations, les marchés. Un fonds « Didactique » est proposé aux professionnels de l'enseignement et de la formation.

Les métiers et la vie professionnelle

A la fin de 1991, à l'initiative du président Roger Lesgards, la décision a été prise de faire du développement de cette offre « Métiers et vie professionnelle » une priorité. La Direction de la jeunesse et de la formation a été chargée de cette mission, en étroite liaison avec la médiathèque et les autres directions. Dans un premier temps, la CSI a programmé des actions de soutien à la formation professionnelle sous la forme de segments d'initiation aux nouvelles tech-

1. ANPE : Agence nationale pour l'emploi.
2. CIO : Centre d'information et d'orientation.

Produits et services de la cité des métiers

Dans cet espace, chacun pourra :

– **choisir son orientation**

avec *l'Aventure des métiers* et le *CIO inter-jeunes*

c'est-à-dire :

. découvrir une palette de métiers

. explorer le métier de son choix

. préparer son avenir avec un conseiller

. organiser ses études

– **trouver un emploi**

avec *l'ANPE*

c'est-à-dire :

. consulter des offres d'emploi

. faire son CV

. répondre à des petites annonces

. préparer un entretien d'embauche

. créer son entreprise

. trouver un contrat en alternance

– **trouver une formation**

avec *la MADIF, l'AFPA, ANPE et le CNED*

c'est-à-dire :

. connaître ses droits à la formation

. trouver la formation appropriée

. se former autrement : à distance ...

– **s'informer en vue d'un bilan**

avec *l'AFPA et le CESI*

c'est-à-dire :

. en savoir plus sur le bilan de compétences

. trouver le bilan qui convient

D'autres partenaires, comme le Centre Inffo et l'ANACE* contribuent au bon fonctionnement de l'espace en enrichissant la documentation.

* ANCE : Agence nationale pour la création et le développement des nouvelles entreprises.

nologies et du programme « Cité pass formation » offrant des séances mensuelles de formation de formateur à l'usage des ressources éducatives de la CSI. Des séminaires permettent de mieux comprendre les évolutions qui traversent le champ de la formation.

Fin mars 1993, ces programmes « Métiers et vie professionnelle » seront très largement démultipliés et de nouveaux partenaires comme l'AFPA, le CESI et la MADIF, le CNED³ vont renforcer les équipes actuelles, apportant de nouvelles compétences.

L'ouverture de la cité des métiers

Le *passage des métiers*, conçu en son temps pour aider à choisir son orientation et à trouver un emploi, verra sa surface multipliée par deux. Il deviendra la *cité des métiers*, espace de 600 m² couplé avec la média-

thèque. Les utilisateurs bénéficieront de services complémentaires pour trouver une formation ou s'informer sur le bilan de compétence. En parallèle, la *Didacthèque professionnelle* renforcera son offre de conseil vers les formateurs, et, en complément des expositions temporaires « métiers », un espace consacré au travail et à la vie professionnelle enrichira l'exposition permanente *Explora*.

La vocation de la *cité des métiers* est de s'adresser à tous, jeunes et adultes, étudiants ou déjà engagés dans la vie professionnelle. Elle mettra à leur disposition conseils, références et services pour leur permettre de construire, de façon autonome, leur propre projet d'évolution professionnelle. Soutenue par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, elle sera animée par une équipe de professionnels (cf. encadré).

La *cité des métiers* fonctionnera selon trois modalités :

- la documentation en libre service sera animée par des spécialistes : 3 000 ouvrages, des revues et périodiques à consulter sur place ou à emprunter, vingt consoles interactives audiovisuelles et logicielles, une vingtaine de minitels pour la consultation des banques de données ;
- les entretiens, immédiats ou sur rendez-vous, permettront un dialogue avec une vingtaine de spécialistes

présents dans l'espace (conseillers à l'emploi, conseillers d'orientation et de formation) ;

– les ateliers et les événements seront proposés sur inscription : techniques de recherche d'emploi, orientation approfondie, journées d'information, séminaires ou colloques.

Cette offre sera complétée par un programme spécialisé qui permettra aux enseignants, formateurs et autres professionnels de l'éducation et de la formation, de suivre l'évolution de l'emploi et des formations d'un secteur d'activité, de réfléchir et échanger sur ses pratiques autour des nouveaux outils pédagogiques et de communication, ou de se préparer à l'usage pédagogique de la cité. Ces professionnels pourront également mettre à jour leurs connaissances scientifiques, techniques et pédagogiques en liaison avec le développement industriel et économique.

Politique d'acquisition métiers et vie professionnelle

Le fonds documentaire du *passage des métiers* se composait d'environ mille ouvrages portant essentiellement sur l'aide à l'orientation scolaire et professionnelle, et sur l'aide au placement professionnel. Ces ouvrages étaient en consultation libre, mais ne pouvaient être empruntés. Une vingtaine de revues étaient également à disposition du public, ainsi qu'un grand nombre de fiches pratiques et diverses publications. Ce fonds était consulté par un public très divers, comme des demandeurs d'emploi, des étudiants à la recherche d'une orientation ou des professionnels s'interrogeant sur leur formation.

Pour l'ouverture de la *cité des métiers*, ce fonds va tripler, devenir empruntable et abordera donc les quatre secteurs :

- « Choisir une orientation » au moyen de documents sur la formation initiale à partir du collège, d'informations sur les métiers, leurs filières d'accès et leur évolution.
- « Trouver un emploi » à l'aide de guides pratiques (rédaction de CV,

3. AFPA : Association nationale pour la formation professionnelle des adultes
CESI : Centre d'études supérieures industrielles
MADIF : Mission d'animation et de développement d'information sur les formations
CNED : Centre national d'enseignement à distance.

conseils pour réussir un entretien d'embauche,...), de données sur les entreprises et les secteurs d'activité, de documents sur la législation du travail.

– « Trouver une formation professionnelle » en s'informant sur le droit à la formation ainsi que sur les différents organismes de formation.

– « S'informer en vue d'un bilan » par des textes sur le droit au bilan personnel et professionnel et des informations sur les tests d'auto-évaluation.

La production éditoriale

Dans les domaines de l'orientation et de l'emploi, il existe un nombre important de titres, mais leur contenu est assez inégal : il s'agit tout autant de livres sur les métiers ou d'annuaires d'établissements, que de guides pratiques basés sur la compétitivité et la rivalité professionnelle...

(mais cette dernière orientation ne reflète-t-elle pas une réalité inhérente au monde du travail ?). En revanche, les secteurs de la formation et du bilan personnel et professionnel sont peu représentés, car il existe peu de livres grand public sur le sujet. Le fonds mis à disposition du public reflétera donc cette réalité éditoriale.

On trouvera également des études plus générales, de tendance sociologique, sur le monde du travail, et des documents sur des thèmes spécifiques tels que : « les femmes » (inégalités sociales et professionnelles, les femmes et le monde du travail), « les handicapés » (accès à l'emploi, droits) et « l'Europe » (emploi

en Europe, équivalence des diplômes). Mis à la disposition d'un large public, les ouvrages seront – pour la plupart – disponibles en quatre exemplaires, deux d'entre eux étant réservés au prêt.

Complémentarité des fonds

La *cité des métiers* sera couplée avec la médiathèque : cela signifie qu'il y aura catalogue commun et libre circulation des utilisateurs et des ouvrages entre la dizaine de secteurs scientifiques et techniques et le fonds « Métiers et vie professionnelle ».

La question de constituer des fonds opérationnellement complémentaires s'est évidemment posée. Les risques de doublons sont limités : il existe des livres sur les métiers dans chaque secteur scientifique et technique, mais en petit nombre. Les principales frontières à préciser étaient celles existant avec le secteur « Travail

Industrie » (cf. ci-dessus) et avec le secteur « Didactique ».

Pour définir ces frontières, nous avons un point de départ simple : l'objectif de la *cité des métiers* est de donner des outils pour répondre aux questions personnelles – aussi vitales soient elles. Nous avons donc pris comme critère de sélection les modes d'usages : la *cité des métiers* fournit des réponses à ce type de questions individuelles, tandis que les professionnels de l'emploi ou des ressources humaines trouveront des études de marchés, des informations sur l'entreprise et sur le monde du travail, sur la gestion de la formation en TI (« Travail Industrie ») et que les professionnels de l'éducation et de la formation devront se tourner vers le fonds du secteur « Didactique ».

A cela s'ajoutera bien sûr, secteur par secteur, les informations professionnelles spécifiques de chaque domaine d'activité pour un public très large.

En termes de politique d'acquisition, de choix de recouvrement volontaire de certains domaines, cela suppose de développer une vigilance et une prise en compte de cette dimension par tous les services thématiques.

Cette harmonisation du fonds de la *cité des métiers* avec ceux de la médiathèque a dû être d'autant plus rigoureuse qu'il sera bien entendu accessible, avec les 230 000 autres ouvrages de la médiathèque, par le catalogue informatisé sur 3615 VILLETTE : tous les ouvrages sont accessibles sur le système GEAC et identifiables selon différents accès : titre, auteur, auteur-titre, sujet, numéro (indice, éditeur, cote, ISBN), mot (mots du titre, de l'auteur ou du sujet), recherche limitée à une partie du catalogue.

Plus ambitieux qu'un guichet unique

La *cité des métiers* fait au premier abord penser au « guichet unique orientation-emploi-formation », sur lequel travaillent beaucoup de professionnels de l'accueil et de l'information. On y trouvera, main dans la main, les partenaires de l'orientation, de l'emploi, de la formation et du

bilan. Mais ce ne sera pas seulement un tel guichet unique. Son couplage avec la médiathèque et ses 230 000 documents de vulgarisation scientifique et technique lui confère une autre dimension.

Un tel projet est exemplaire dans ce qu'il met en jeu et ce qu'il concerne. La fonction sociale traditionnellement remplie par le lieu culturel ou la bibliothèque prend un relief particulier dans le contexte présenté ici. On fait souvent référence à la conception nord-américaine de la bibliothèque publique, lieu de vie, plaque tournante, centre de ressources pratiques pour les citoyens, « lieu de citoyenneté ». Ici, le rôle social de la médiathèque se trouve renforcé par la proximité du service public de l'emploi et d'un lieu d'information sur les métiers, la vie professionnelle et la formation. On offre au visiteur de la Cité des sciences et de l'industrie, au « citoyen », dans un même lieu, la possibilité de choisir sa formation et son orientation et de trouver un emploi. On lui propose des informations relatives à des savoir-faire, et même de se former. On joue la carte de la complémentarité des publics, des ressources et des usages.

Plus encore, c'est bien d'une intégration plus ajustée de la médiathèque – la bibliothèque publique – dans son environnement économique et social qu'il s'agit. La bibliothèque publique a la chance de se situer à l'intersection de la formation initiale, de la formation continue et de l'équipement culturel. Complément de la bibliothèque scolaire, du centre de documentation et d'information, plus tard de la bibliothèque universitaire – quand elle n'en est pas le substitut –, elle apparaît bien, hors loisirs, en *continuum* du parcours scolaire, universitaire puis professionnel de l'individu. Le pas, franchi avec la *cité des métiers*, est d'accompagner l'individu au-delà de son parcours éduca-

tif, y compris lorsqu'il souhaite évoluer professionnellement, changer d'orientation, ou même (re)trouver un emploi.

De nouvelles fonctions pour les bibliothèques publiques ?

On peut penser que ce type d'initiative ne peut que trouver un écho favorable dans les bibliothèques publiques : témoin le développement des fonds documentaires relatifs à la formation continue, à l'orientation professionnelle, à la remise à niveau des connaissances, dans les bibliothèques publiques de toute taille. Dès lors, se pose une fois de plus la question du rôle du bibliothécaire, non plus par rapport aux technologies dites nouvelles, mais par rapport à l'impact de la bibliothèque et son insertion au cœur d'une société, dans les composantes les plus sensibles que sont le travail et l'emploi. La capacité d'adaptation qu'on prête de plus en plus au bibliothécaire passe donc également par sa reconnaissance en tant qu'acteur par l'environnement institutionnel et ses partenaires locaux de ces nouveaux champs de compétences.

Carrefours de logiques

Ce n'est pas tout. La *cité des métiers* et la médiathèque sont une partie de la Cité des sciences et de l'industrie, voisines des 30 000 m² d'exposition d'*Explora*, voisines de la Géode et du Cinaxe⁴, du centre de congrès de la Villette et de bien d'autres outils de loisir culturel, d'éducation ou de formation. Et dans cet environnement, la *cité des métiers* – chimère au corps social et à la tête culturelle – prend une consistance particulière : elle témoigne de la volonté de la Cité des sciences et de l'industrie de remplir sa

mission au plus près des besoins des individus en donnant à ses visiteurs et usagers l'envie et les moyens de se projeter dans l'avenir et d'être acteur de leur vie professionnelle. Cette volonté est sous-tendue par deux logiques complémentaires.

Dans une logique d'utilité sociale, il n'est plus aujourd'hui concevable de présenter sciences et industrie sans informer sur la transformation du travail des hommes et sans montrer l'évolution des processus et des savoir-faire. Dans la logique de l'intérêt de chaque visiteur, l'évolution de son travail ou de celui de ses proches, l'orientation de ses enfants constituent des questions clés. Ces sujets offrent donc une entrée particulièrement efficace pour intéresser le plus grand nombre au développement des sciences et des techniques.

Huit partenaires de l'emploi et de la formation, animant ensemble la *cité des métiers* couplée à la médiathèque, dans la Cité des sciences et de l'industrie : nous nous retrouvons ici à un carrefour multiple. Gageons que les années qui viennent verront le développement de plus en plus de greffes de ce type entre logiques sociales, culturelles et éducatives. Nous savons tous qu'il y a beaucoup à gagner à croiser ces logiques, en se recentrant sur les besoins des individus. La balle est dans le camp des professionnels des diverses corporations concernées ; à eux de se donner les moyens pour développer des hybridations et marier les fécondités de leurs réseaux.

Janvier 1993

4. Géode : Salle de cinéma à écran hémisphérique de 400 places diffusant des films au standard Omnimax.

Cinaxe : Salle de cinéma dynamique qui permet de restituer des sensations d'accélération dans les 3 axes grâce à un système de vérins artificiels.